



Comité des Services aux Familles de Corse  
Réunion d'installation - **13 septembre 2024**

## Compte rendu

Corinne LUJAN-TADDEÏ  
représentante CFE -CGC

### 1. Mission et Composition du CDSFC:

- Le CDSFC est une instance consultative et de proposition pour les questions relatives aux services aux familles en Corse. Il a pour mission "l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services essentiels aux besoins des familles."
- Le comité est présidé par le représentant de l'État en région, avec des vice-présidents issus des collectivités territoriales et des CAF.
- La composition complète est fixée par arrêté (23 octobre 2023) et inclut des représentants d'institutions, d'associations et d'usagers.

### Appel à candidatures:

Des membres restent à désigner, notamment :

- Deux personnes qualifiées dans le domaine de la petite enfance, de la parentalité et de la conciliation vie familiale - vie professionnelle.
- Un représentant des employeurs privés.

### 2. Organisation et fonctionnement :

- **Comitologie** : Le CDSFC s'organise en un comité plénier (réunion 1 à 2 fois par an), un comité restreint (1 à 2 fois par an) et des comités techniques thématiques départementaux (petite enfance, parentalité et jeunesse), 2 à 4 fois par an.
- **Règlement intérieur** : Adopté lors de la réunion, il définit les modalités de fonctionnement du comité (missions, secrétariat, mandat des membres, etc.).
- **Schémas départementaux des services aux familles (SDSF)**: Les SDSF 2021-2025, élaborés en amont, servent de base de travail au CDSFC. Ils couvrent l'enfance, la parentalité et la jeunesse, avec des objectifs et plans d'action spécifiques à chaque territoire et intégrés dans les conventions territoriales globales. Le comité restreint assumera le rôle de comité de pilotage.

### 3. Actions phares des SDSF :

- **Transversal** : Mise en place et développement des Pôles Ressources Handicaps.

- **Petite enfance** : Développement de l'offre d'accueil, accompagnement des structures (mises aux normes bâtementaire), renforcement des comités petite enfance, formation et information pour les directrices et gestionnaire de crèches, etc.
- **Parentalité** : Professionnalisation des animateurs des Relais Petite Enfance, renforcement des dispositifs de soutien à la parentalité, soutien pour l'accueil de jour du CIDFF pour prévenir les violences intrafamiliales, etc.
- **Jeunesse** : Développement d'un module BAFA handicap, pérennisation des dispositifs d'accueil des jeunes et étendre les Point d'Accueil Ecoute Jeune (PAEJ), création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs (2B), etc.

#### 4. Financement des services aux familles :

- **Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 des CAF:**  
Augmentation des financements pour la branche famille, notamment pour la petite enfance (+4,4% par an en moyenne).
- **Fonds National d'Action Sociale (FNAS):** Augmentation des moyens pour le FNAS (+750 000€ pour le FAS, +58M€ pour les dotations de fonds locaux).
- **Service Public de la Petite Enfance (SPPE):** Financements conséquents pour la mise en œuvre du SPPE (+ 6,8%/an en moyenne pour le fonctionnement, +7,6%/an en moyenne pour l'investissement).

#### 5. Pacte National des Solidarités 2024-2027 :

- Le Pacte des Solidarités prolonge la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. Il se décline en Corse via un Contrat Local des Solidarités (CLS) et un Contrat Insertion Emploi.
- **Priorités du CLS pour la Corse** : 4 priorités structurent ce pacte, l'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté dès l'enfance, l'accès à l'emploi, l'accès aux droits, et la transition écologique en diminuant les dépenses liées à la mobilité, le logement et l'alimentation.

#### 6. Calendrier 2024-2025 :

- **Septembre - Décembre 2024** : Travaux des comités techniques.
- **Janvier 2025** : Comité restreint.
- **Février - Avril 2025** : Travaux des comités techniques.
- **Mai 2025** : Comité restreint, validation des indicateurs.
- **Juin 2025** : Comité plénier, feuille de route 2025.

### Cartographie des Caf de Corse sur le territoire

**340 440** habitants

181 933 en Haute-Corse  
158 507 en Corse-du-Sud

Population couverte  
par les CTG :

80,65 % en Haute-Corse  
96,24 % en Corse-du-Sud



**58 681** allocataires

33 460 en Haute-Corse  
25 221 en Corse-du-Sud

**124 607** habitants

couverts par au moins  
une prestation

68 486 en Haute-Corse  
56 121 en Corse-du-Sud

### Montant versés aux familles et partenaires

Prestations familiales légales

**316,3** millions d'€

184,1 millions d'€  
132,2 millions d'€

Prestations et subventions d'action sociale

**26,3** millions d'€

13,5 millions d'€  
12,8 millions d'€



### Structures d'accueil & animation

Petite enfance

**89** Etablissements

H-C : 50 / C-D-S : 39

**8** Relais petite enfance

H-C : 6 / C-D-S : 2

**7** Lieu accueil enfant-parent

H-C : 2 / C-D-S : 5

Animation de la vie sociale

**8** Espaces de vie sociale

H-C : 4 / C-D-S : 4

**11** Centres sociaux

H-C : 6 / C-D-S : 5

Jeunesse

**96** Accueil de loisirs sans hébergement

H-C : 57 / C-D-S : 39